
CHAPITRE HUIT

8. CONCLUSION GENERALE : CONTRAINTES, RISQUES ET PERSPECTIVES

1113. Cet exercice d'évaluation du Burkina Faso, a permis de mettre en exergue les forces et les faiblesses du système de gouvernance. C'est ainsi que chaque objectif se termine par des recommandations. L'engagement des autorités, les dispositifs institutionnels et les stratégies en place ou en voie de l'être, les atouts naturels et sociaux dont dispose le pays, tout cela mis ensemble ouvre des perspectives d'espairs. Le Panel apprécie à leur juste mesure tous les efforts ainsi entrepris par les autorités du Burkina Faso pour faire face aux enjeux de la construction du Burkina émergent et relever les défis de la démocratisation et du processus de DHD avec beaucoup de détermination.
1114. Néanmoins, il est du devoir du Panel d'attirer l'attention des Burkinabè en général et des Autorités du pays en particulier sur certaines contraintes ou certains risques qui se présentent pour la mise en œuvre du plan d'action et sur le chemin de l'émergence. Contraintes et risques auxquels le Burkina devra rester attentif et trouver des solutions pérennes pour accomplir son développement avec la participation, et au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes. Il n'y a aucun doute de la part des leaders et des parties prenantes que la mission a rencontrés, sur la volonté des uns et des autres d'aller de l'avant en améliorant l'efficacité du système de gouvernance dans ses différentes dimensions. Mais cette détermination devrait se traduire effectivement à travers la levée de ces contraintes dont certaines pourraient même constituer des risques. C'est pourquoi le Panel aimerait terminer ce Rapport par une analyse succincte des contraintes et des risques à l'amélioration de la gouvernance du développement, et des perspectives qui s'ouvrent au Burkina Faso de demain compte tenu de ses atouts.

8.1 Les contraintes

1115. Parmi ces contraintes et risques, on peut retenir en particulier ceux qui suivent.

(1) Au plan politique

- L'absence de séparation et indépendance réelle des pouvoirs constitutionnels comme axe de consolidation de la démocratie et de la gouvernance politique.
- Le poids omniprésent et la domination du parti majoritaire qui semblent « verrouiller » le système démocratique et étouffer le pluralisme politique/ Ce qui malgré la stabilité des institutions, creuse des failles dans le dialogue politique.

- Le manque de confiance dans la justice et sa difficile accessibilité pour les larges masses du fait de ses coûts élevés et de sa distribution géographique.
 - L'inefficacité de la fonction de contrôle de la part des institutions et organes responsables, qui nourrit dans l'opinion publique le sentiment de complicité des dirigeants dans la mauvaise gestion, l'absence d'obligation de rendre compte, et surtout l'impunité.
 - La prépondérance de l'Exécutif dans tout le processus de gouvernance au Burkina Faso, prépondérance qui non seulement rend peu autonomes ou peu indépendants les autres pouvoirs, mais qui leur donne plutôt l'allure d'organes de mise en œuvre ou d'accompagnement des décisions de l'Exécutif.
 - L'insuffisance de la participation du secteur privé et de la société civile, aux grands enjeux du fait de leur peu de capacité à prendre effectivement part aux décisions du fait de leur faible implantation dans les réalités sociales et de leur poids relatif dans la croissance.
 - La corruption qui affecte aussi bien le monde politique que l'appareil administratif, qui se développe dans la société et dans l'économie comme une gangrène qui ronge le système de gouvernance, et ce dans un contexte de relative impunité.
 - La faible motivation des cadres de l'administration en raison du bas niveau de leurs rémunérations, ainsi que la politisation de la fonction publique, constituent également une contrainte à lever dans les meilleurs délais, vu son effet sur les mécanismes de la corruption, et ses conséquences néfastes sur l'efficacité et la productivité de l'outil de développement qu'est l'administration publique.
 - Le processus de fissuration de la confiance entre les dirigeants et les institutions de la République d'une part, et les populations de l'autre. Ce qui contribue à affaiblir ainsi les efforts d'enracinement de la démocratie et d'amélioration de la gouvernance politique.
1116. Les autorités ont entrepris une série des réformes, lancé ou innové dans les stratégies de développement, et mis en place des mécanismes pour garantir de manière adéquate à tous les citoyens l'Etat de droit, la sécurité et la tranquillité, et les dividendes de la démocratie et de la stabilité politique, ainsi que du développement économique et social. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre et situer l'institutionnalisation des fora entre le Chef de l'Etat et ou le Gouvernement et différentes parties prenantes, les programmes de réformes de la justice, de la fonction publique, de décentralisation/déconcentration, des mécanismes et dispositifs de contrôle, de la lutte contre la corruption, etc.
1117. Par ailleurs le Burkina jouit d'une vieille tradition de dynamisme du mouvement associatif qui témoigne de la volonté active de participation des

parties prenantes – société civile dans ses segments majeurs et secteur privé -, et de maturité pour une participation politique, sociale et économique à la construction du pays de demain et à la démocratisation du processus de développement. C'est dire que les conditions d'une plus grande participation existent au Burkina Faso, dans la mesure où la société civile y est déjà bien active et engagée pour la défense des droits de l'homme et l'amélioration des conditions des groupes sociaux les plus démunis. En outre, les partenaires au développement accordent de plus en plus un soutien pour les actions de renforcement des capacités des organisations crédibles de la société civile.

1118. Mais ces atténuations et les formes qu'elles prennent ne nient pas l'existence et la réalité de ces contraintes qui peuvent toujours, à la faveur d'une frustration ou d'un événement fortuit, déborder et évoluer vers une forme de crise ou une autre. Le Panel en appelle à l'attention des burkinabé et des autorités non pas seulement à une vigilance de simple veille, mais à des réponses volontaristes et à des solutions porteuses de changements.

(2) Au plan économique

- Les inégalités croissantes sur le plan social en dépit d'une croissance soutenue de l'ordre de 6% sur une longue période. Le constat en effet est que malgré une situation économique qui, dans l'ensemble, connaît actuellement une évolution favorable, les progrès enregistrés au plan macro-économique n'ont pas réussi à réduire significativement le phénomène de la pauvreté qui devient une autre contrainte et un défi majeurs du développement au Burkina Faso. Une croissance durable sans partage ou amélioration du bien-être, et sans création d'emplois, développe un sentiment de privation sociale. Elle demeure source de ressentiments et de rancœurs sur le plan sociopolitique et creuse le « grand déficit social ».
- Les inégalités régionales ou géographiques sont aussi croissantes, et l'écart cumulatif entre les villes comme Ouaga ou Bobo Dioulasso et l'arrière-pays est de nature à développer une perception politique non pas seulement d'exclusion des régions, des avantages économiques de la croissance en défaveur des milieux ruraux en général, mais parfois aussi des ensembles ethno-culturels qui correspondent à ces aires géographiques. Ce sentiment est bel et bien perceptible dans les rencontres de la mission avec les parties prenantes en particulier dans l'Ouest, le Nord-Ouest et l'Est du pays.
- La base étriquée de la croissance et la vulnérabilité de l'économie du Burkina Faso, liées à l'existence d'une monoculture d'exportation, appellent le pays à diversifier les sources de la croissance économique qui repose principalement sur le coton et le secteur tertiaire.
- La faible contribution et la place du secteur primaire dans la croissance économique, alors qu'il s'agit du secteur qui occupe la majorité de la population (80%), qui reste ainsi condamnée à vivre avec le quart de la richesse nationale créée annuellement, malgré les transferts sociaux de l'Etat par le biais de subsides à l'éducation et à la santé.

- L'insuffisante productivité et la faible efficacité de la dépense publique qui fait que les budgets exécutés et les dépenses effectuées n'enregistrent pas nécessairement les résultats concrets escomptés, ni ne garantissent de la distribution des dividendes socio-économiques envisagées ; cela étant en plus encouragé par le climat de corruption, la faiblesse de la fonction de contrôle public, et celle de l'obligation de rendre compte. La loi de règlement devrait s'accompagner de la comptabilité des réalisations effectives, et ne pas se limiter aux dépenses effectivement réalisées par rapport aux dépenses prévues.
1119. Les autorités sont bien conscientes de ces risques. En effet les stratégies de développement et de mise en œuvre de la vision Burkina Faso 2025, les versions des CSLP, les stratégies sectorielles, les réformes et modernisations dans la gestion économique et des finances publiques, celles du secteur des entreprises publiques, etc. sont parmi les réponses des autorités à ces risques et menaces. Il en est de même d'un certain nombre de mécanismes institutionnels mis en place ou en train de l'être.
1120. Les efforts et les progrès dans le développement du secteur agricole et rural, de l'élevage, de l'hydraulique, de l'environnement et des infrastructures économiques de base notamment, sont parmi les actions pertinentes du gouvernement et du pays dans son ensemble pour répondre à ces contraintes. Il est attendu que ces efforts et progrès contribuent à atténuer les menaces et leurs effets négatifs sur l'économie. Néanmoins, au vu de la persistance de ces contraintes le Panel voudrait insister sur la nécessité de renforcer les efforts et de faire preuve d'une détermination sans faille, de volontarisme pour mobiliser les populations dans la voie d'un changement qualitatif.

(3) Au plan social et culturel

- Le rythme de croissance de la population : le taux de croissance démographique de 2,9% ne peut que peser sur l'accès aux ressources aussi bien produites que celles de la nature dans un environnement sahélien. Il limite la capacité de redistribution des fruits de la croissance. La forte demande pour les services sociaux, les dividendes économiques, mais aussi pour les services administratifs et la sécurité, peut difficilement être à la portée des capacités de l'offre des services publics par le Gouvernement. Ce qui ne fait qu'accroître le « déficit social ». Le taux actuel de croissance de la population entraînera son doublement en 25 ans.
- La structure de la population : cette dernière est caractérisée par l'importance de la jeunesse. Les moins de 15 ans sont estimés à environ 48%, et les moins de 35 ans à 67% de la population. Une croissance sans création d'emplois, mais accompagnée de chômage, de précarité de l'emploi avec une tendance à l'informalisation croissante de l'économie, représente une contrainte sinon une menace sur la stabilité du pays. La jeunesse de la population est une force d'espoir pour le devenir de la nation, et pour la transformation des structures existantes. Pour cela elle doit trouver sa place dans le projet de société du gouvernement en place.

- Le statut des femmes dans la construction du Burkina émergent: Le pays a besoin de plus de la moitié de la population que constituent les femmes, comme partenaires et acteurs responsables. Malgré les efforts et les progrès dans ce domaine, il reste que les femmes qui représentent la majorité de la population (plus de 51%) demeurent encore marginalisées dans le processus de démocratisation du développement, et en particulier au niveau des instances de décision. Pour lutter efficacement contre la pauvreté et assurer une croissance élevée et soutenue, le Burkina Faso a besoin de « marcher sur ses deux jambes » et de « compter sur ses deux bras ». Par ailleurs cette contrainte a une dimension politique dont il faut tenir compte, car les femmes représentent la majorité des électeurs. Leur poids économique et politique n'est pas donc à négliger.
 - Les pesanteurs culturelles sont aussi au nombre de contraintes qui peuvent freiner ou contrecarrer les efforts et les progrès des réformes dans l'amélioration des différentes composantes du système de gouvernance au Burkina Faso. Cela apparaît dans les relations entre la société avec la nature, dans la conception des relations entre hommes et femmes et dans la répartition des tâches entre eux, dans les relations entre jeunes et adultes, dans l'affectation des terres, dans la relation avec les autorités politiques, lors des élections, dans les processus de modernisation et de changements sociaux.
1121. Il est apparu clairement à la mission que les autorités burkinabè sont pleinement conscientes de ces contraintes, menaces et risques. Les réformes entreprises sur les plans juridique et institutionnel, les stratégies sectorielles et thématiques sur le plan économique ainsi que les fora spécifiques aux paysans et aux jeunes, les rencontres avec le secteur privé, sont parmi les efforts importants du gouvernement pour gérer ces contraintes et même les devancer. Cela permet d'atténuer ces contraintes, même si les résultats escomptés ne sont pas encore au rendez-vous, et que le chemin à faire reste encore long.

8.2 Les risques

1122. Le pays fait face à des risques extérieurs qu'il ne contrôle pas toujours et qui ont des incidences sur ses choix politiques :
- Les risques liés à l'environnement.
1123. Les aléas climatiques constituent toujours une menace sérieuse sur la situation et l'avenir économique du Burkina Faso : désertification, sécheresse, excès des pluies parfois, déforestation du fait de la pauvreté, etc. Ils peuvent rapidement changer la face économique et perturber les résultats des stratégies et des politiques économiques les plus pertinents. Le changement climatique peut accélérer le réchauffement de la région du Sahel et la progression du désert, et donc annihiler tout effort de développement du pays.

- La flambée des prix du pétrole.
1124. Cette dernière couplée au coût élevé de l'énergie électrique, constitue une menace qui plane sur l'avenir du pays et risque d'hypothéquer ses stratégies de développement ainsi que les perspectives de construction d'une économie émergente. Les répercussions économiques et sociales de cette flambée des prix du pétrole sur la vie des citoyens ont déjà montré leurs conséquences négatives au Burkina, avec les manifestations populaires contre la vie chère en février dernier. Ces manifestations ont causé la mort d'hommes et des dégâts matériels. Les risques de déstabilisation sociopolitique sont donc évidents, et le pays devra s'engager résolument dans le développement des énergies alternatives, éolienne, solaire, biocarburant et pourquoi pas le nucléaire à l'échelle régionale avec le Niger pays producteur d'uranium.
- L'incertitude et la volatilité des prix et du marché mondial du coton.
1125. Ce dernier contribue pour plus de 15% au PIB du pays, participe une source de revenus pour environ 2 000 000 de personnes, et contribue pour environ 70% aux recettes d'exportation. Ce qui affecte cette production sur le marché mondial affecte sérieusement le présent et le futur de l'économie burkinabè, et peut devenir une source de déstabilisation économique, mais aussi sociopolitique.

8.3 Les perspectives

1126. Ces contraintes et ces risques apparaissent nombreux et couvrent toutes les dimensions du système de gouvernance. La note de perspective optimiste est fondée sur la conscience avérée des autorités, et sur les actions qu'elles ont entreprises et entreprennent en direction de ces contraintes et de ces risques, et sur la prise en compte de leurs capacités à les surmonter si tant est qu'elles s'y mettent résolument. Mais elle est aussi fondée sur les atouts dont dispose le Burkina Faso, malgré la faiblesse de ses ressources naturelles et humaines. Il est utile de mettre en exergue quelques uns de ces atouts majeurs sur lesquels le pays devrait bâtir et consolider sa marche vers une économie émergente au cœur de l'Afrique de l'Ouest.
- (i) Un des grands atouts du Burkina Faso est son peuple et sa confiance en ses capacités. La foi en ses propres capacités et l'attachement au pays, y compris sa diaspora, constituent une force importante pour le succès d'une croissance durable et de la lutte contre la pauvreté. Cette force il faut savoir la mobiliser dans une direction claire pour la construction de l'avenir. Le dynamisme et la capacité de travail du burkinabè, son sens de la discipline, sa modestie et sa patience sinon son exigence de rigueur constituent un véritable atout pour relever les défis.
 - (ii) Le sens visionnaire de son leadership nourri de l'ambition légitime de changer les choses et porter haut le flambeau du développement du pays. Cependant il faudra réellement le traduire en vision éclairée et en faire

un fer de lance dans les transformations requises pour renforcer la conscience citoyenne et l'Etat de droit, pour élever la productivité du travail dans l'objectif d'une croissance accélérée, élevée et soutenue. D'où la nécessité d'un cadre logique ou d'une approche systémique pour articuler et fédérer les différentes politiques sectorielles.

- (iii) Les richesses naturelles du sol et du sous-sol qui, bien que peu fournies, n'en constituent pas moins un atout économique qu'il faut savoir mettre en valeur avec le savoir-faire approprié afin d'en faire la base de financement de la construction d'une économie émergente. Ces richesses comprennent le potentiel agricole pluvial et les bas-fonds, celui du développement de la sylviculture et le potentiel d'élevage qui font déjà du Burkina Faso d'aujourd'hui un pays exportateur de produit agricole et d'élevage en période de bonne pluviométrie. Dans ce cadre il faut saluer la capacité de maîtrise de l'eau que le pays a développée au cours des années (barrages, irrigation...) qui a donné au Burkina les opportunités de production d'énergie hydroélectrique, mais aussi de pisciculture en plein Sahel. Le sous sol contient aussi des gisements non négligeables de ressources minières dont les découvertes et exploitations sont encore à leur début.
- (iv) La position géographique du Burkina Faso au cœur de l'Afrique de l'Ouest, avec son héritage de pays de transit, de carrefour commercial, culturel et civilisationnel entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest de la sous-région. Ses frontières communes avec six pays de la région, font que la centralité du Burkina constitue un atout en tant que potentiel et opportunité de développement dans la sous-région au lieu de demeurer un handicap du fait de l'enclavement.
- (v) D'autres atouts socio-économiques comprennent : a) le dynamisme du secteur informel burkinabè, b) l'appartenance du pays à des ensembles économiques et monétaires régionaux (UEMOA, CEDEAO, Liptako-Gourma, CENSAD etc...) le dynamisme du mouvement associatif, d) la jeunesse et le dynamisme de la population, et e) la fierté des valeurs culturelles qui ont fait du FESPACO, du SIAO et de la Semaine Nationale de la Culture des événements culturels africains et mondiaux.
- (vi) Un atout précieux du Burkina dans la région et en Afrique se situe au plan diplomatique. A ce niveau en effet, le Burkina Faso est devenu une plaque tournante dans le traitement des crises sous régionales. La respectabilité de ses leaders, la stabilité politique du pays, et des progrès sur les plans de l'économie et de la démocratie sont sans doute à la base de cette visibilité diplomatique réussie.

1127. Il appartient donc au pays en général, et à ses autorités en particulier, de bâtir sur ces atouts, et de surmonter les obstacles que représentent les contraintes majeures au développement du pays. C'est une ambition légitime et réaliste à laquelle il faut croire, et pour laquelle il faudra mobiliser toutes les parties prenantes et en particulier les forces vives du pays. Une volonté politique

affirmée de fédérer les citoyens burkinabé autour d'un projet commun de lutte contre la pauvreté pour un développement durable et pour un Etat de droit. Cela peut se concevoir autour d'un **Pacte social** -négocié par l'ensemble des parties prenantes : gouvernement, partis politiques, secteur privé, syndicats, société civile etc. dans le cadre d'une véritable réconciliation nationale.

1128. Les enjeux et les défis auxquels le Burkina Faso est confronté aujourd'hui, exigent un consensus fort autour de l'essentiel : bâtir les bases d'une économie moderne et solidaire et d'une citoyenneté consciente et responsable. Dans un pays où 80% de la population est d'origine rurale, avec une majorité d'analphabètes soumis au joug du conservatisme, les dirigeants et les élites ont l'obligation morale et historique d'être des forces de transformation capables de soulever les jeunes générations et de porter les anciens. Le Burkina Faso a en Afrique de l'Ouest et au niveau continental un avenir, il faut savoir le saisir !